

Aide-mémoire pour les trajets scolaires

Le trajet scolaire permet aux enfants de retrouver leurs camarades, participe au développement des facultés sociales ainsi qu'à l'activité physique. Hélas, il comporte également certains risques, qui peuvent néanmoins être réduits grâce à une éducation routière de qualité. En tant que parent ou personnel d'encadrement, vous n'êtes pas livré à vous-même dans ce domaine. A l'école, les enseignants et les instructeurs de la circulation de la police contribuent à enseigner aux enfants le comportement sûr à adopter sur les trajets scolaires.

Les parents sont responsables du comportement de leurs enfants sur le trajet scolaire. Les indications et conseils suivants vous aideront à assumer cette responsabilité.

A pied

- Parcourez le trajet scolaire avec votre enfant pour qu'il s'exerce.
- N'optez pas pour le trajet scolaire le plus court, mais pour le plus sûr.
- Indiquez à votre enfant les endroits dangereux et expliquez-lui comment les franchir en sécurité.
- Accordez-vous avec les autres parents pour trouver des solutions communes. Accompagnez p. ex. les enfants à tour de rôle. Dans certains cas, l'organisation d'un Pédibus peut s'avérer pertinente.

Avec des engins assimilés à des véhicules (trottinette, planche ou patins à roulettes, etc.)

- Les engins assimilés à des véhicules sont rarement adaptés au parcours du trajet scolaire. Les enfants les utilisent de manière ludique et ne prêtent souvent pas suffisamment attention au trafic.
- Si votre enfant parcourt néanmoins son trajet scolaire avec un tel engin, il doit respecter les règles valables pour les piétons.
- Un engin assimilé à un véhicule est rapide: il faut donc faire preuve de prudence pour éviter de percuter un piéton ou un véhicule.
- Imposez à votre enfant de porter l'équipement de protection nécessaire (casque cycliste impératif et idéalement des protège-poignets, des coudières et des genouillères).

A vélo

- Faire du vélo dans la circulation routière est exigeant. Pour que votre enfant puisse parcourir le trajet scolaire seul à vélo, il doit avoir acquis certaines compétences: bonne maîtrise du vélo (garder sa trajectoire, freiner efficacement, etc.), respect des règles de la circulation (p. ex. pour tourner à gauche). Exercez ces compétences avec lui.
- Assurez-vous que le vélo de votre enfant dispose de l'équipement obligatoire prévu par la loi.
- Exigez de votre enfant qu'il porte un casque cycliste.
- Dans l'obscurité, en cas de pluie ou de brouillard, un bon éclairage est essentiel. Des vêtements clairs munis d'éléments réfléchissants rendent encore plus visible.

En voiture (parents)

- Pour préserver leur enfants, certains parents les amènent à l'école en voiture. Malheureusement, ils les empêchent ainsi de faire l'expérience importante et enrichissante de la circulation routière. Par ailleurs, plus les parents sont nombreux à amener leurs enfants en voiture, plus le volume de trafic augmente aux abords des écoles. Ceci accroît le danger pour les enfants qui effectuent le trajet scolaire à pied ou à vélo. Le conseil du bpa: déposer votre enfant à l'école en voiture devrait rester exceptionnel. Accompagnez-le plutôt à pied ou à vélo.